

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre 2024, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Madame le Maire.

Membres :	18
Présents :	12
Représentés :	6
Exprimés :	18
OUI :	18
NON :	0
Abstentions :	0

Date de la convocation : 20 septembre 2024

Présents : Jany-Claude SOLIS, Marianne LAVAUD, Jean-François LEBLANC, Christelle DUBLANCHE, Gérard GASNIER, Jessy VERESSE, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD, Sandra ROUSSEAU, Stéphanie DENIS, Philippe DUFOUR. Patricia VIGNALS

Absents excusés :

Christophe SIMARD, procuration à Gérard GASNIER,
Christophe MATTANA, procuration à Jany-Claude SOLIS
Lydie MANUS, procuration à Jean-François LEBLANC,
Laure CORGNE, procuration à Stéphanie DENIS,
Isabelle TARNAUD, procuration à Christelle DUBLANCHE,
Jean-Jacques FAUCHER, procuration à Jean-Jacques CHAPOULIE.

Secrétaire de séance : Christelle DUBLANCHE

Ouverture de la séance à 19h06

Demandes de subventions rénovation des sanitaires de l'école maternelle

Monsieur Jean-François LEBLANC expose la nécessité de rénover les sanitaires de l'école, ainsi les travaux prévoient :

- l'isolation des murs pour lutter contre le salpêtre,
- le remplacement des WC,
- la création de ventilation,
- des séparations pour toilettes,
- la pose d'un revêtement de sol hospitalier,
- de rendre ces lieux attractifs pour développer le réflexe de la propreté chez les jeunes enfants.

Le coût prévisionnel est estimé, sur la base de cinq devis :

- **4 217,88 € HT** soit 5 061,46 € TTC ;
- **4 769,60 € HT** soit 5 723,52 € TTC ;
- **235 € HT** soit 282 € TTC ;

- 3 275,33 € HT soit 3 930,40 € TTC
- 21 166,51 € HT soit 25 399,81 € TTC

➔ Coût total de l'opération 33 664,32 € HT soit 40 397,19 € TTC.

Dans la mesure où ces travaux font l'objet d'une rénovation et d'une mise en sécurité de locaux à destination d'enseignement, ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), ainsi qu'une subvention départementale.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Co-financeurs	Types d'aide	Montant prévisionnel HT	Taux
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	20 198	60%
Département	CTD	6 732	20%
Autofinancement			
Fonds propres		6 734,32	20%
Emprunt	NON		
Total HT		33 664,32	100%

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant, dans le cas où les subventions seraient accordées.

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : juillet 2025 (après vote du budget)

Date prévisionnelle de fin de l'opération : septembre 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 33 664,32 € HT,
- approuve le plan de financement exposé,
- autorise Madame le Maire à déposer les demandes de subventions correspondantes auprès des divers organismes de financement et à signer l'ensemble des documents et autorisations se rapportant à la mise en œuvre de ces projets et à leur financement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 27/09/2024



Le Maire

Jany-Claude SOLIS

